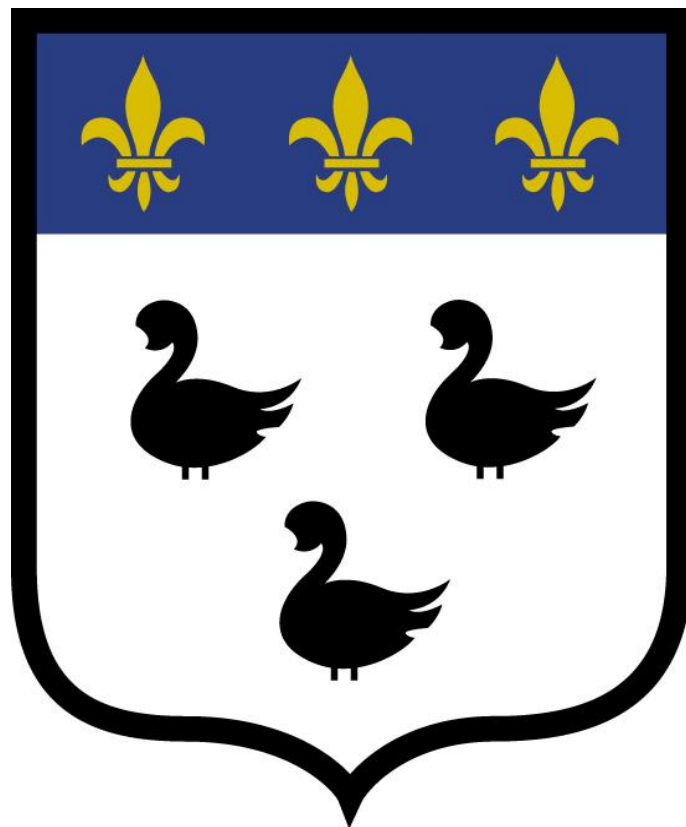


Ville de LAON

SERVICE GESTION DU PARKING SOUTERRAIN



BUDGET PRIMITIF

Exercice 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LAON

POSTE COMPTABLE DE LAON MUNICIPALE ET BANLIEUE

Service public local

à caractère industriel et commercial

PARKINGS SOUTERRAINS

M4

ASSUJETTI A LA TVA

BUDGET PRIMITIF
avec reprise des résultats

ANNEE 2020

SOMMAIRE	PAGES
I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II- Présentation générale du budget	5
A1- Vue d'ensemble - Sections	7
A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	8
A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1- Balance générale du budget - Dépenses	10
B2- Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du budget	13
A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses	14
A2- Section d'exploitation - Détail des recettes	16
B1- Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2- Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
B3- Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
IV – AUTRES ANNEXES	
A - Eléments du bilan	25
A1- Etat de la dette	
1.1- Détail des crédits de trésorerie	25
1.2- Répartition par nature de dette	26
1.3- Répartition des emprunts par structure de taux	28
1.4- Typologie de la répartition de l'encours	29
1.5- Détail des opérations de couverture	30
1.6- Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A2- Méthode utilisée pour les amortissements	33
A3.1- Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2- Etalement des provisions	34
A4- Equilibre des opérations financières	35
A5.1- Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
A5.2- Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec.	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
A6- Etat des charges transférées	38
A7- Détail des opérations pour le compte de tiers	39
B - Engagements hors bilan	40
B1- Etat des engagements donnés et reçus	
1.1- Etat des emprunts garantis par la régie	40
1.2- Calcul du ratio d'endettement	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
1.4- Etat des contrats de crédit-bail	42
1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé	42
1.6- Etat des autres engagements donnés	42
1.7- Etat des engagements reçus	42
B2- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement	43
C - Autres éléments d'information	44
C1.1- Etat du personnel	44
C1.2- Personnel de l'établissement de rattachement, employé par la régie	46
C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris	47
C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe	47
Etat provisoire des immobilisations	48
Etat provisoire des reprises	50
Tarifs	51
D - Arrêté et signatures	53

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

<p>I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1). - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1). - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2) <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>.....</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".</p> <p>III - Les provisions sont (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) - budgétaires (délibération n° du) (2). <p>IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2). Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires en cours</p> <p>V - Le présent budget a été voté (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sans reprise des résultats de l'exercice N-1. - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1. - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1. <p>(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article". (2) Rayer la mention inutile</p>

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	117 259.44	117 259.44
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		117 259.44	117 259.44

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	496 904.76	46 764.44
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		450 140.32
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		496 904.76	496 904.76
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		614 164.20	614 164.20

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	56 451.06	55 698.63	55 698.63	55 698.63
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 387.14	15 276.37	15 276.37	15 276.37
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	20.00	20.00	20.00
Total des dépenses de gestion des services		71 858.20	70 995.00	70 995.00	70 995.00

Total des dépenses réelles d'exploitation		71 858.20	70 995.00	70 995.00	70 995.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 601.24	46 264.44	46 264.44	46 264.44
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		46 601.24	46 264.44	46 264.44	46 264.44

TOTAL		118 459.44	117 259.44	117 259.44	117 259.44
--------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	117 259.44
---	------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	56 000.00	56 000.00	56 000.00	56 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 200.00	27 000.00	27 000.00	27 000.00
Total des recettes de gestion des services		77 200.00	83 000.00	83 000.00	83 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 000.00	22 000.00	22 000.00	22 000.00
Total des recettes réelles d'exploitation		106 200.00	105 000.00	105 000.00	105 000.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44	12 259.44	12 259.44
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 259.44	12 259.44	12 259.44	12 259.44

TOTAL		118 459.44	117 259.44	117 259.44	117 259.44
--------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	117 259.44
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34 005.00
--	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	34 341.80	484 145.32	484 145.32	484 145.32
Total des dépenses d'équipement		34 341.80	484 145.32	484 145.32	484 145.32
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	500.00	500.00	500.00
Total des dépenses financières		500.00	500.00	500.00	500.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		34 841.80	484 645.32	484 645.32	484 645.32
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44	12 259.44	12 259.44
Total des dépenses d'ordre d'investissement		12 259.44	12 259.44	12 259.44	12 259.44
TOTAL		47 101.24	496 904.76	496 904.76	496 904.76

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	496 904.76
---	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (165)	500.00	500.00	500.00	500.00
Total des recettes financières		500.00	500.00	500.00	500.00
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		500.00	500.00	500.00	500.00
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 601.24	46 264.44	46 264.44	46 264.44
Total des recettes d'ordre d'investissement		46 601.24	46 264.44	46 264.44	46 264.44
TOTAL		47 101.24	46 764.44	46 764.44	46 764.44

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	450 140.32
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	496 904.76
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34 005.00
--	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	55 698.63		55 698.63
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 276.37		15 276.37
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00		20.00
68	<i>Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.</i>		46 264.44	46 264.44
	Dépenses d'exploitation - Total	70 995.00	46 264.44	117 259.44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	117 259.44
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		12 259.44	12 259.44
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00		500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	484 145.32		484 145.32
	Dépenses d'investissement - Total	484 645.32	12 259.44	496 904.76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	496 904.76
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	56 000.00		56 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	27 000.00		27 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 000.00	12 259.44	34 259.44
	Recettes d'exploitation - Total	105 000.00	12 259.44	117 259.44

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	117 259.44
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00		500.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		46 264.44	46 264.44
	Recettes d'investissement - Total	500.00	46 264.44	46 764.44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	450 140.32
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	496 904.76
---	-------------------

VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	56 451.06	55 698.63	55 698.63
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	18 091.06	18 100.00	18 100.00
6061	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	15 091.06	15 100.00	15 100.00
6063	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	3 000.00	3 000.00	3 000.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	14 960.00	13 898.63	13 898.63
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6156	MAINTENANCE	11 860.00	11 298.63	11 298.63
	PRIMES D'ASSURANCES			
6161	MULTIRISQUES	2 100.00	1 600.00	1 600.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 200.00	1 300.00	1 300.00
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 200.00	1 300.00	1 300.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	22 200.00	22 400.00	22 400.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES)			
63512	TAXES FONCIERES	22 000.00	22 200.00	22 200.00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	200.00	200.00	200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 387.14	15 276.37	15 276.37
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 387.14	15 276.37	15 276.37
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	15 387.14	15 276.37	15 276.37
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	20.00	20.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	20.00	20.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	20.00	20.00	20.00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65	71 858.20	70 995.00	70 995.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022	71 858.20	70 995.00	70 995.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 601.24	46 264.44	46 264.44
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	46 601.24	46 264.44	46 264.44
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	46 601.24	46 264.44	46 264.44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		46 601.24	46 264.44	46 264.44
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		46 601.24	46 264.44	46 264.44

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	118 459.44	117 259.44	117 259.44
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	117 259.44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	56 000.00	56 000.00	56 000.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	56 000.00	56 000.00	56 000.00
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES LOCATIONS DIVERSES	56 000.00	56 000.00	56 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 200.00	27 000.00	27 000.00
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 200.00	27 000.00	27 000.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	21 200.00	27 000.00	27 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		77 200.00	83 000.00	83 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 000.00	22 000.00	22 000.00
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 000.00	22 000.00	22 000.00
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	29 000.00	22 000.00	22 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		106 200.00	105 000.00	105 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44	12 259.44
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	12 259.44 12 259.44	12 259.44 12 259.44	12 259.44 12 259.44
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 259.44	12 259.44	12 259.44

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	118 459.44	117 259.44	117 259.44
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	117 259.44

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 341.80	484 145.32	484 145.32
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 341.80	484 145.32	484 145.32
2131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	30 000.00	430 000.00	430 000.00
2154	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES MATERIEL INDUSTRIEL	4 341.80	54 145.32	54 145.32
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		34 341.80	484 145.32	484 145.32
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	500.00	500.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00	500.00 500.00	500.00 500.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		500.00	500.00	500.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		34 841.80	484 645.32	484 645.32

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44	12 259.44
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	12 259.44	12 259.44	12 259.44
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 259.44	12 259.44	12 259.44
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D			
13918	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	12 259.44	12 259.44	12 259.44
	<i>Charges transférées</i>			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	12 259.44	12 259.44	12 259.44
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		47 101.24	496 904.76	496 904.76
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				496 904.76

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	500.00	500.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00	500.00 500.00	500.00 500.00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	500.00	500.00	500.00
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	500.00	500.00	500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 601.24	46 264.44	46 264.44
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	46 601.24	46 264.44	46 264.44
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	44 742.24	45 003.24	45 003.24
28154	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. MATERIEL INDUSTRIEL	639.00	877.20	877.20
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 220.00	384.00	384.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		46 601.24	46 264.44	46 264.44
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		46 601.24	46 264.44	46 264.44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		47 101.24	46 764.44	46 764.44
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				450 140.32
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				496 904.76

AUTRES

ANNEXES

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		
A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)		
A1.2		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
163 Emprunts obligataires (Total)																
[..]																
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																
1641 Emprunts en euros (total)																
[..]																
1643 Emprunts en devises (total)																
[..]																
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)																
[..]																
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																
[..]																
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																
1675 Dettes pour METP et PPP (total)																
[..]																
1678 Autres emprunts et dettes (total)																
[..]																
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)																
1681 Autres emprunts (total)																
[..]																
1682 Bons à moyen terme négociables (total)																
[..]																
1687 Autres dettes (total)																
[..]																
Total général																

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
													Taux d'intérêt
163 Emprunts obligataires (Total)													
[...]													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
[...]													
1643 Emprunts en devises (total)													
[...]													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)													
[...]													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
[...]													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1675 Dettes pour METP et PPP (total)													
[...]													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
[...]													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
[...]													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
[...]													
1687 Autres dettes (total)													
[...]													
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû à la date de vote du budget (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
TOTAL A														
Barrière simple (B)														
...														
Total B														
Option d'échange ©														
...														
Total C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
Total D														
Multiplicateur jusqu'à 5 €														
...														
Total E														
Autres type de structures (F)														
...														
Total F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt à la date de vote du budget ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	% de l'encours						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	Montant en euros						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contra	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
(...)													
Taux variable simple (total)													
(...)													
Taux complexe (total) (2)													
(...)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (3)
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe						
...						
Taux variable simple						
...						
Taux complexe						
...						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2- AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
AMORTISSEMENT	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :</p> <p>Biens de faibles valeurs..... : inférieur à 1 500 €</p> <p>Biens ou catégories de biens amortis : Durée :</p> <p>Biens durables : 60 ans</p> <p>Matériel industriel : 10 ans</p> <p>Mobilier de bureau..... : 10 ans</p> <p>Matériel informatique..... : 5 ans</p> <p>Logiciels..... : 2 ans</p>	<p>10 septembre 2002</p>

OPERATIONS

FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		12 259.44	12 259.44
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	12 259.44	12 259.44
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	<i>12 259.44</i>	<i>12 259.44</i>
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 259.44			12 259.44

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		46 264.44	46 264.44
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		46 264.44	46 264.44
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	46 264.44	46 264.44
28131	BATIMENTS	45 003.24	45 003.24
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	877.20	877.20
28188	AUTRES	384.00	384.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	46 264.44		450 140.32		496 404.76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 259.44
Ressources propres disponibles	IV 496 404.76
Solde (IV - II)	V 484 145.32

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
NEANT							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

Date de la délibération :..../../....

Intitulé de l'opération.....									
N° de l'opération.....									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581 + n° op.				4582	- Financement par le tiers			
			NEANT	+ n° op.	- Financement par d'autres tiers			
				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
040	- Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				041	- Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + recettes nouvelles votées

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Profil	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)		Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en capital	
										Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)			Niveau de taux	en (8)
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
...																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
...																		

- (1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
 (2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.
 (3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.
 (7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur tout la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).
 (8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.3

B1.2 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.7

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP TTC	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés.....							
...							
TOTAL.....							

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2015	Reste à financer (>2015)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2015	Reste à financer (>2015)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a) Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE
RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1	10 276.37 €
TOTAL GENERAL		1	10 276.37 €

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière						

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Exercice : 2020 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2131 BATIMENTS

Nature	Numéro d'immo.	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2020	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur d'acquisition au 31/12/2020	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2020	V.C.N. au 31/12/2020
	2131	PARKING SOUTERRAIN	2 358 794,70		2 358 794,70	01/01/1988	31/12/1989	71	0,00	39 313,24	1 211 585,89	1 147 208,81	1 107 895,57
	2131	EQUIPEMENTS ET MATERIELS - 2019	1 829,32		1 829,32	11/03/2019	01/01/2020	10	0,00	182,00	0,00	1 829,32	1 647,32
	2131	REMPLACEMENT ALARME INTRUSION ATS 1002	1 231,00		1 231,00	19/11/2010	01/01/2011	1	0,00	0,00	1 231,00	0,00	0,00
	2131	INTERPHONE ANALOGIQUE PARKING	410,00		410,00	25/07/2013	01/01/2014	1	0,00	0,00	410,00	0,00	0,00
	2131	BORNE DE CHARGE VEHICULE ELECTRIQUE	1 626,00		1 626,00	08/11/2013	01/01/2014	10	0,00	162,00	972,00	654,00	492,00
	2131	CRÉATION D'UN TABLEAU DE PROTECTION	3 929,00		3 929,00	23/12/2013	01/01/2014	10	0,00	392,00	2 352,00	1 577,00	1 185,00
	2131	DÉTECTION INCENDIE	2 480,19		2 480,19	30/12/2013	01/01/2014	10	0,00	248,00	1 488,00	992,19	744,19
	2131	BORNE DE CHARGE EXISTANTE DE LA PLACE	5 340,82		5 340,82	28/01/2014	01/01/2015	10	0,00	534,00	2 670,00	2 670,82	2 136,82
	2131	HUBLOT PHOBOS LED 22w IP 65	2 446,29		2 446,29	11/04/2014	01/01/2016	10	0,00	244,00	976,00	1 470,29	1 226,29
	2131	INSTALLATION D'UNE VIDEO SURVEILLANCE	8 636,74		8 636,74	22/08/2014	01/01/2016	10	0,00	863,00	3 452,00	5 184,74	4 321,74
	2131	DETECTEURS D'OUVERTURE IM1640 PAG	184,80		184,80	22/08/2014	01/01/2016	1	0,00	0,00	184,80	0,00	0,00
	2131	POMPE KP 150 AV1 AVEC FLOTTEUR VERTICAL	356,64		356,64	12/08/2014	01/01/2016	1	0,00	0,00	356,64	0,00	0,00
	2131	BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE	1 706,00		1 706,00	02/07/2015	01/01/2016	10	0,00	171,00	684,00	1 022,00	851,00
	2131	HUBLOT JUMBO	2 811,60		2 811,60	11/09/2015	01/01/2016	10	0,00	281,00	1 124,00	1 687,60	1 406,60
	2131	EXTENSION CONTRÔLE D'ACCÈS	2 678,74		2 678,74	26/01/2015	01/01/2016	10	0,00	274,00	1 096,00	1 582,74	1 308,74
	2131	DETECTEUR DE GAZ	859,00		859,00	10/03/2015	01/01/2016	10	0,00	85,00	340,00	519,00	434,00
	2131	EQUIPEMENTS ET MATERIELS 2016	11 832,67		11 832,67	28/01/2016	01/01/2017	10	0,00	1 183,00	3 549,00	8 283,67	7 100,67
	2131	EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS - 2017	7 910,50		7 910,50	29/05/2017	01/01/2018	10	0,00	791,00	1 582,00	6 328,50	5 537,50
	2131	EQUIPEMENTS ET MATERIELS - 2018	2 800,00		2 800,00	08/02/2018	01/01/2019	10	0,00	280,00	280,00	2 520,00	2 240,00
	Total		2 417 864,01	0,00	2 417 864,01				0,00	45 003,24	1 234 333,33	1 183 530,68	1 138 527,44

Exercice : 2020 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2154 MATERIEL INDUSTRIEL

Nature	Numéro d'immo.	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2020	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur d'acquisition au 31/12/2020	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2020	V.C.N. au 31/12/2020
	2154	EXTINCTEUR 6L EPA	703,20		703,20	28/06/2019	01/01/2020	1	0,00	703,20	0,00	703,20	0,00
	2154	AUTOLAVEUSE SWINGO	13 023,67		13 023,67	29/07/2005	01/01/2006	10	0,00	0,00	13 023,67	0,00	0,00
	2154	CHARGEUR AUTOLAVEUSE TASKI SWINGO	544,19		544,19	19/10/2011	01/01/2012	1	0,00	0,00	544,19	0,00	0,00
	2154	EXTINCTEUR PARKING SOUTERRAIN	1 076,55		1 076,55	11/02/2015	01/01/2016	1	0,00	0,00	1 076,55	0,00	0,00
	2154	POMPE SUBMERSIBLE EAUX CALIRES ET USEES AVEC FLOTTE	219,46		219,46	29/05/2015	01/01/2016	1	0,00	0,00	219,46	0,00	0,00
	2154	NETTOYEUR HAUTE PRESSION HD 5/11 P115 BARS	413,87		413,87	10/03/2016	01/01/2017	1	0,00	0,00	413,87	0,00	0,00
	2154	POMPES DE RELEVAGE	1 740,05		1 740,05	30/08/2016	01/01/2017	10	0,00	174,00	522,00	1 218,05	1 044,05
	2154	EXTINCTEURS - PARKING SOUTERRAIN	151,80		151,80	09/06/2016	01/01/2017	1	0,00	0,00	151,80	0,00	0,00
	2154	EOLPARC - GESMOT 12 - AVEC PROCESSEUR 05 MOTEP 276	291,00		291,00	14/12/2017	01/01/2019	1	0,00	0,00	291,00	0,00	0,00
	Total		18 163,79	0,00	18 163,79				0,00	877,20	16 242,54	1 921,25	1 044,05

Exercice : 2020 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2184 MOBILIER

Nature	Numéro d'immo.	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2020	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur d'acquisition au 31/12/2020	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2020	V.C.N. au 31/12/2020
	2184	MOBILIER DE BUREAU	1 044,67		1 044,67	23/09/2005	01/01/2006	10	0,00	0,00	1 044,67	0,00	0,00
	2184	VESTIAIRE	179,10		179,10	23/04/2008	01/01/2009	1	0,00	0,00	179,10	0,00	0,00
	Total		1 223,77	0,00	1 223,77				0,00	0,00	1 223,77	0,00	0,00

Exercice : 2020 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2188 AUTRES

Nature	Numéro d'immo.	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2020	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur d'acquisition au 31/12/2020	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2020	V.C.N. au 31/12/2020
2188	2189	ASPIRATEUR	351,98		351,98	15/09/2005	01/01/2006	1	0,00	0,00	351,98	0,00	0,00
2188	4447	LAMELLES ARRIERES, MOTEUR, TURBINE SWINGO 2500	1 252,39		1 252,39	31/03/2011	01/01/2012	10	0,00	149,00	1 072,00	180,39	31,39
2188	4497	TOP STORE	126,51		126,51	13/05/2011	01/01/2012	1	0,00	0,00	126,51	0,00	0,00
2188	4582	ESCABEAU MARCHÉ PIED 6 MARCHES	92,00		92,00	01/07/2011	01/01/2012	1	0,00	0,00	92,00	0,00	0,00
2188	5517	STORES VENITIENS L1900XH1100GDE DROITE V003	122,81		122,81	20/03/2013	01/01/2014	1	0,00	0,00	122,81	0,00	0,00
2188	5624	STORE VENITIENS L2200XH1100	142,07		142,07	24/05/2013	01/01/2014	1	0,00	0,00	142,07	0,00	0,00
2188	5807	JEU DE BATTERIES AVEC ENTRETIEN	2 354,77		2 354,77	18/09/2013	01/01/2014	10	0,00	235,00	1 410,00	944,77	709,77
2188	8830	2 CAMERAS	500,00		500,00	18/09/2017	01/01/2019	1	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
Total			4 942,53	0,00	4 942,53				0,00	384,00	3 817,37	1 125,16	741,16
TOTAL GENERAL			2 442 194,10	0,00	2 442 194,10				0,00	46 264,44	1 255 617,01	1 186 577,09	1 140 312,65

ETAT DES REPRISES

Exercice : 2020 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 1318 AUTRES

Nature	Numéro d'immo.	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2020	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur d'acquisition au 31/12/2020	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions part/tot. de l'exercice	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2020	V.C.N. au 31/12/2020
1318	2626	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	735 566,51		735 566,51	01/01/1989	01/01/1989	60	0,00	12 259,44	380 042,64	355 523,87	343 264,43
Total			735 566,51	0,00	735 566,51				0,00	12 259,44	380 042,64	355 523,87	343 264,43
TOTAL GENERAL			735 566,51	0,00	735 566,51				0,00	12 259,44	380 042,64	355 523,87	343 264,43

TARIFS DE STATIONNEMENT PAYANT
PARKING SOUTERRAIN DU FORUM DES TROIS GARES

I CAUTION (imputation 165)

Par badge d'identification et d'accès au parking 20€ (TTC)

II LOCATION EMPLACEMENTS (imputation 7083)

Tarifcation location en TTC	Tarif mensuel par place
de 1 à 4 place(s)	54,00 €
de 5 à 10 places	50,00 €
de 11 à 30 places	45,00 €
plus de 30 places	38,00 €
véhicules 2 roues	35,00 €

(Tarifs applicables selon délibération du 27 juin 2005 et du 7 novembre 2005)

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : **35**
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : **Pour :**
 Contre :
 Abstentions :

Présenté par le Maire,
 A **LAON**
 Le Maire

Date de convocation : **le**
 , le



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session
 A **LAON**

Les membres du conseil municipal,

1.	2.	3.	4.	5.
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en
 préfecture, le..... et de la publication le

A **LAON** , le.....